

COMPTE-RENDU de REUNION

du CONSEIL MUNICIPAL du 18 décembre 2017

Étaient présents :

Monsieur René SCHULLER, Monsieur Denis LESAIN, Monsieur Etienne HERISSANT, Madame Françoise DROUIN, Monsieur Philippe BERGER, Madame Nathalie DUCROS, Madame Kavita MORILLON, Monsieur Alain MOUTON, Monsieur Jean-Pierre PARJOIE, Monsieur Ludovic PIGAULT, Madame Catherine SAUFFRIGNON, Madame Denise VINCENT.

Absent(s) excusé(s): Monsieur Sébastien ROBIN, Monsieur David VERT

Absent(s) : Madame Aurélie BILLAUDEL

Procuration(s) : Néant.

ORDRE DU JOUR :

1. Association foncière

Le Maire informe le Conseil que le mandat des membres du Bureau de l'Association Foncière Intercommunale « S.M.C.G. » est arrivé à expiration le 5 octobre 2017.

Après concertation en vue du renouvellement du Bureau de l'Association Foncière Intercommunale, il a été élaboré les propositions communes suivantes :

Les propriétaires figurant sur la première moitié de cette liste sont proposés à la destination de la Chambre d'Agriculture, à savoir :

- M Jean-Luc DIOUY pour CHEPY
- M François DOMMANGE pour SARRY
- M James BARRE pour SAINT-GERMAIN-LA-VILLE
- M Philippe CONTE pour MONCETZ-LONGEVAS.

Les propriétaires figurant sur la seconde moitié de cette liste sont proposés à la désignation des Conseil Municipaux

- M Dany MAILLARD pour CHEPY
- M Nicolas GUILLERE pour SARRY
- M Jérémie APPERT pour SAINT-GERMAIN-LA-VILLE
- M Damien ROUSSEL pour MONCETZ-LONGEVAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne en qualité de membres du Bureau de l'Association Foncière Intercommunale, les propriétaires suivants :

- M Jérémie APPERT

2. Rapport SPL Xdemat

Le Maire présente le Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de la SPL Xdemat pour l'année 2016. La société présente de très bons résultats.

3. Continuité SPL Xdemat

Le Maire informe le Conseil que nous utilisons la société Xdemat pour une partie de la dématérialisation. La simplicité d'utilisation et le coût peu élevé est un avantage. Il est demandé de prendre une délibération pour continuer à utiliser ce service.

Le Conseil donne son accord.

4. Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau

Le Maire présente le rapport annuel sur le Prix et la qualité du service public de l'eau potable du SIVU de distribution d'eau potable du Mont Louvet 2016.
Voir annexe

5. Rapport du SYMSEM

Le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2016.

6. Rapport du SIEM

Le 1^{er} adjoint présente le rapport annuel sur l'activité du SIEM.

7. Rue de Marson

Les travaux sont terminés. Une noue a été créée pour faciliter l'écoulement des eaux (coté champs). L'accotement le long de cette noue est enherbé, le stationnement des véhicules pourrait être source d'accidents. Il est décidé d'y interdire le stationnement (pose d'un panneau)

8. Bail Communauté de Communes de la Moivre à la Coole

Le Maire rappelle au Conseil les besoins de locaux de la Communauté de Communes qui a décidé de conserver son siège dans la commune a conditions de pouvoir occuper à terme l'ensemble de l'immeuble de la mairie. Comme cela l'a déjà été évoqué la mairie pourrait être aménagée dans les locaux du parc des jeux. Le Préfet a donné son accord permettant la réalisation des travaux avant attribution des subventions.

Le Conseil autorise le Maire à prendre toutes mesures pour démarrer la rénovation de ce bâtiment dans les meilleurs délais.

9. Corps de sapeurs-pompiers de Saint-Germain-La-Ville

Le Maire rappelle que l'évolution de la réglementation et les exigences de formation sont telles que le Corps des Sapeurs Pompier a été classée UAS (Unité d'Assistance et de Sauvegarde) ce qui lui interdit toutes intervention de secours à la personne et sur incendie. Il précise que les démarches effectuées avec les collectivités proches n'ont pas permis le regroupement de plusieurs corps communaux permettant d'obtenir un meilleur classement. Dans ses conditions il propose au Conseil de demander au Préfet la dissolution du Corps des sapeurs-pompiers communal.

Le Conseil donne son accord.

10. Spectacle pour enfants

Rendez-vous le 13 janvier 2018 à 15h30 pour un spectacle organisé par la Comité des fêtes.

11. Vœux du Maire

Les vœux de la commune auront lieu après le spectacle pour les enfants le 13 janvier 2018 à 18h30.

12. Vœux Communauté de Communes de la Moivre à la Coole

Les vœux de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole auront lieu le samedi 20 janvier à 10h30 à la salle des fêtes de Saint-Germain-La-Ville.

13. Association des Maires de la Marne

Le Président Yves Detraigne a démissionné de son mandat de maire (Loi sur le cumul des mandats). L'Association des Maires de la Marne a procédé à une nouvelle élection. Monsieur Franck Leroy, maire d'Epernay a été élu Président. Monsieur Schuller a été réélu dans ses fonctions de vice-président.

14. Eglise

Les fuites ont été réparées. Une demande de nacelle a été faite pour remettre en place les ardoises du clocher.

15. Repas des Germaniots

Il a été organisé en partenariat de l'AFR et du Comité des fêtes. Il s'est déroulé le dimanche 10 janvier. Participation très bonne, 65 adultes et 9 enfants. L'animation par un groupe de Wallis et Futuna a été appréciée.

16. Chauffage salle des fêtes

Un désembouage a été effectué, mais il s'avère qu'une fuite a été détectée, la chaudière ayant 25ans, un devis a été demandé pour la réparation.

17. Dégâts 2016 presbytère

Les dégâts causés au presbytère lors de la fête patronale en 2016 ont été remboursés suite à l'enquête menée par la gendarmerie.

Fin du Conseil à 22h00

Le Maire

Le secrétaire de séance

R. SCHULLER

E HERISSANT